



E.S.E.

# Conditions générales

*De l'école de soins énergétiques*

- Ne sont retenues que les inscriptions accompagnées de leur règlement complet en un ou plusieurs chèques – Ce règlement doit nous parvenir dans les 15 jours de votre demande d'inscription.
- Pour le paiement comptant en une seule fois, votre chèque sera encaissé 10 jours avant le premier jour de la formation.
- Toute formation commencée est due en totalité et ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.
- Dans un délai de 10 jours à compter de la réception du ou des chèques, le stagiaire peut se rétracter sans aucune pénalité, par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette faculté de rétractation n'est valable qu'à condition que l'inscription ait été validée plus de 10 jours avant la formation; Dans le cas d'une inscription validée à moins de 10 jours avant la formation; aucun remboursement ne sera possible.
- Dans le cas d'un désistement annoncé par écrit plus de trois mois avant le début de la formation, les sommes versées seront remboursées.
- Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'ESE se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.
- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.
- Facture et attestation de fin de formation sur demande.
- L'ISE décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation (salle de formation, locaux administratifs ...).
- Toute inscription aux formations de l'ESE entraîne la connaissance et l'acceptation intégrale des présentes Conditions Générales.
- N'ayant pas obtenu la note minimale requise lors de l'examen, l'ESE vous donne la possibilité de vous y représenter lors des prochaines sessions.